

3.5.7 - APPLIQUEZ LES REGLES D'HYGIENE ET DE SALUBRITE (3 JOURS)

Objectif général

Ces trois jours, nécessaires pour pratiquer le maquillage permanent, le tatouage ou le piercing, vous permettront de connaître la réglementation, des notions de bases en biologie et d'adopter les bonnes pratiques pour prévenir les risques d'infection.

Durée : 21h

Objectif pédagogique

- Connaître la réglementation.
- Découvrir les notions de bases en biologie.
- Adopter les bonnes pratiques pour prévenir les risques d'infection.

Prérequis

- Aucun

Les + de votre CMA

Nos experts formations vous accompagnent dans :

- La définition de vos besoins,
- L'établissement de votre parcours formation,
- L'étude des modalités de prise en charge.

Nos formations sont adaptées aux particularités des TPE & PME :

- Accessibles quel que soit votre niveau,
- Directement opérationnelles en entreprise.

Public : Chefs d'entreprise / Conjoint(s) / Salariés / Demandeur d'emploi

Plages horaires : De 8h à 12h30 et de 13h à 17h30

Formateur.trice : Expert(e) du domaine

Effectif : 10 à 12 personnes

Suivi et évaluation : Acquis mesurés en entrée et en fin de formation. Attestation de formation.

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques interactifs.
- Utilisation de supports visuels (PowerPoint, vidéos).
- Mises en pratique
- Études de cas et exemples concrets
- Brainstorming et discussions de groupe
- Utilisation de WOOLAP régulièrement comme Ice Breaker, respiration et quiz
- Feedback individualisé et collectif

Modalité d'inscription

Toute l'année, jusqu'à 1 semaine avant le début de la formation, après entretien préalable et signature d'une convention de formation simplifiée.



Pour plus d'informations

Séquence 1 :

Identifier les principes fondamentaux de la réglementation française

Matin

- Décrets et arrêtés
- Normes sur les encres de tatouage
- Normes sur les matériaux implantables

Séquence 2 :

Connaître les généralités d'anatomie et de physiologie

Après-midi

- Anatomie et physiologie de la peau
- Système circulatoire et immunitaire
- Mécaniques de cicatrisation
- Réactions inflammatoires et allergies

Séquence 3 :

Identifier les risques allergiques et infectieux

Matin

- Biologie : généralités
- Agents infectieux
- Modes de prolifération
- Mécanique de l'infection

Séquence 4 :

Appliquer les règles de désinfection et de stérilisation

Après-midi

- Protocole de stérilisation
- Circuit et définition
- Pré désinfection à froid
- Nettoyage (Ultrasons)
- Stérilisation à chaleur humide (Autoclave)
- Traçage et stockage
- Entretien et tests des appareils de stérilisation

Séquence 5 :

Savoir mettre en oeuvre les différentes procédures d'aseptie

Matin

- Règles d'hygiène universelles : lavage des mains, gants stériles
- Gestes sanitaires et champs stériles
- Pharmacologie, antiseptiques : familles et propriétés, protocoles d'asepsie

Séquence 6 :

Connaître et comprendre les différents espaces de travail

Après-midi

- Agencement des locaux : zones de contamination
- Aménagements sanitaires
- Protocoles sanitaires : gestion et élimination des DASRI,
- désinfections des surfaces infectées
- Accident d'Exposition au Sang (AES).

Partout présents

LA CHAMBRE

DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Notre centre de contact :
04 84 31 00 00 - contact@cmar-paca.fr

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
formationcontinue04@cmar-paca.fr

HAUTES-ALPES
formationcontinue05@cmar-paca.fr

ALPES-MARITIMES
formationcontinue06@cmar-paca.fr

BOUCHES-DU-RHÔNE
formationcontinue13@cmar-paca.fr

VAR
formationcontinue83@cmar-paca.fr

VAUCLUSE
formationcontinue84@cmar-paca.fr

**CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**

Direction Régionale Formation - 5 boulevard Pèbre, 13008 Marseille
N° SIRET : 130.020.878.00240
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93.13.15755.13 auprès du
préfet de région PACA

Rdv sur cmar-paca.fr/catalogues-des-formations